

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté Les Moulins tenue en la salle de réunion de la MRC Les Moulins située au 148, rue Saint-André à Terrebonne le 11 avril 2007 à 19 h 05, sous la présidence de monsieur Jean-Marc Robitaille, préfet.

Sont présents messieurs Jean-Luc Labrecque, Daniel L'Espérance, Frédéric Asselin, Clermont Lévesque et mesdames Marie-Josée Beaupré, Micheline Mathieu, Denise Cloutier et Denise Paquette.

Sont également présents monsieur Daniel Pilon, directeur général et secrétaire-trésorier, mesdames Chantal Laliberté, aménagiste, Martine Baribeau, greffière et Mireille Ouimet, secrétaire-trésorière adjointe de la MRC Les Moulins.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 13 mars 2007 et de la séance spéciale tenue le 27 mars 2007
4. Dépôt du procès-verbal de la séance du comité administratif tenue le 11 avril 2007
5. Liste des comptes à payer
6. Liste des chèques émis au mois de mars 2007
7. Correspondance
8. Représentant de la MRC Les Moulins au Comité sur l'immigration
9. Appui à la MRC des Laurentides - Détermination des critères de répartition des redevances exigibles pour l'enfouissement des matières résiduelles
10. Rapport du Comité de transport
11. Commentaires sur la prestation de services en transport
12. Entente - Abribus de la rue Bohémier à Mascouche
13. Engagement de personnel - Comptage sur les circuits externes 19A et 25A
14. Mandat à Fernand Courcelles - Circuits # 19A, 25A et 35 (ouverture du métro à Laval), desserte en transport en commun dans le secteur Lachenaie (gare) et le rabattement vers la gare de Mascouche
15. Mandat à J. B. Deschamps - Impression des titres de transport
16. Accord de principe à une demande commune de soumissions publiques pour l'adjudication d'un contrat de fourniture d'un réseau de transmission de données liées au système de vente et perception

17. Dépôt du procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif agricole tenue le 29 mars 2007
18. Renouvellement des assurances générales
19. Acceptation des états financiers au 31 décembre 2006
20. Nomination des vérificateurs pour l'année 2007
21. Nomination des conseillers juridiques
22. Examen et approbation des règlements de zonage n° 1001-016, 1001-018, 1001-022, 1001-023 et 1001-025 de la Ville de Terrebonne
23. Examen et approbation du règlement de lotissement # 1104-1 et du règlement # 1089-1 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Ville de Mascouche
24. Avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant les articles 3 et 4 du règlement # 114 organisant un service de transport en commun établissant une liaison avec des points situés à l'extérieur du territoire de la MRC Les Moulins, afin de modifier le trajet et l'horaire du circuit # 19A et créer le circuit # 35
25. Congrès de l'Institut canadien des urbanistes et de l'Ordre des Urbanistes du Québec
26. Colloque de l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec
27. Congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec
28. Adhésion au Conseil de la Culture de Lanaudière et nomination du représentant de la MRC Les Moulins
29. Adhésion de la MRC à Tourisme Lanaudière
30. Gala des Grands prix du tourisme
31. Journée sur le développement durable dans la MRC Les Moulins
32. Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois
33. Refonte du schéma d'aménagement et de développement révisé
34. Rapport du Groupe Gauthier Biancamano Bolduc sur l'identification des espaces disponibles à l'intérieur de la zone blanche et l'évaluation du potentiel d'accueil des municipalités de la CMM
35. Colloque «*L'avenir démographique du Montréal métropolitain: Défis et enjeux* »

36. Cours d'eau
37. Demande au ministre de la Sécurité publique d'accorder un délai pour le dépôt du rapport d'activité 2006 en sécurité incendie
38. Signature du contrat de services de gré à gré entre la MRC Les Moulins et le ministère de la Sécurité publique
39. Publicité dans les journaux locaux - Sécurité incendie
40. Comité de vigilance - BFI Usine de triage Lachenaie ltée
41. Communauté métropolitaine de Montréal
42. Conférence régionale des élus de Lanaudière
43. Conseil régional de transport de Lanaudière
44. Rapport du Comité d'aménagement
45. Report de la séance de mai
46. Assises annuelles de l'UMQ
47. Publicité dans les journaux locaux - Modification aux circuits externes suite à l'ouverture du métro à Laval
48. Avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant l'article 4 du règlement # 114 organisant un service de transport en commun établissant une liaison avec des points situés à l'extérieur du territoire de la MRC Les Moulins, afin de modifier l'horaire des circuits # 25A et # 35 du 10 juin au 4 août 2007 inclusivement
49. Période de questions
50. Clôture de la séance

Ouverture de la séance

Il est proposé par monsieur Frédéric Asselin, appuyé par madame Denise Paquette et résolu unanimement:

6134-04-07

QUE la séance soit et est ouverte.

ADOPTÉ

6135-04-07 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Marie-Josée Beaupré, appuyée par monsieur Clermont Lévesque et résolu unanimement:

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que proposé.

ADOPTÉ

6136-04-07 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 13 mars 2007 et de la séance spéciale tenue le 27 mars 2007

Il est proposé par madame Denise Paquette, appuyée par madame Marie-Josée Beaupré et résolu unanimement:

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 13 mars 2007 et de la séance spéciale tenue le 27 mars 2007 soient trouvés conformes et en conséquence approuvés.

ADOPTÉ

6137-04-07 Dépôt du procès-verbal de la séance du comité administratif tenue le 11 avril 2007

Il est proposé par monsieur Daniel L'Espérance, appuyé par monsieur Frédéric Asselin et résolu unanimement:

QUE le procès-verbal de la séance du comité administratif tenue le 11 avril 2007 soit et est accepté pour dépôt.

ADOPTÉ

6138-04-07 Liste des comptes à payer

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Labrecque, appuyé par madame Micheline Mathieu et résolu unanimement:

QUE la liste des comptes à payer pour la MRC au montant de 917 707,82\$ pour le mois d'avril 2007 soit et est acceptée (annexe «*Comptes à payer - Avril 2007*»).

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2007-020 émis par le secrétaire-trésorier au montant de 917 707,82\$ (divers postes budgétaires en tenant compte de la ristourne applicable sur la TPS) soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

6139-04-07 Liste des chèques émis au cours du mois de mars 2007

Il est proposé par monsieur Clermont Lévesque, appuyé par madame Denise Cloutier et résolu unanimement:

QUE la liste des chèques émis au cours du mois de mars 2007 pour un montant de 2 112 789,91\$ soit et est approuvée (annexe «*Liste des chèques et retraits - Mars 2007*»).

ADOPTÉ

6140-04-07 Dépôt de la correspondance

Il est proposé par madame Micheline Mathieu, appuyée par monsieur Daniel L'Espérance et résolu unanimement:

QUE la correspondance soit et est versée aux archives de la MRC Les Moulins (annexe «*Liste de la correspondance - Avril 2007*»).

ADOPTÉ

6141-04-07 Représentant de la MRC Les Moulins au Comité sur l'immigration

CONSIDÉRANT QUE le Comité de développement social de la MRC Les Moulins

désire mettre sur pied un comité sur l'immigration dans la MRC Les Moulins;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Les Moulins est la MRC de Lanaudière ayant le plus d'immigrants;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge important de participer aux discussions relatives à l'accueil et l'intégration au sein de la communauté des immigrants;

Il est proposé par madame Marie-Josée Beaupré, appuyée par madame Denise Paquette et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE madame Micheline Mathieu soit et est nommée pour représenter le conseil de la MRC Les Moulins au Comité sur l'immigration mis sur pied par le Comité de développement social de la MRC Les Moulins.

ADOPTÉ

6142-04-07 Appui à la MRC des Laurentides - Détermination des critères de répartition des redevances exigibles pour l'enfouissement des matières résiduelles

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du *règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles*, entré en vigueur le 23 juin 2006, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a mis en place un programme de redistribution aux municipalités dont les modalités intérimaires utilisent les données sur la population comme critère de répartition;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des informations diffusées par le comité de gestion responsable de formuler une recommandation pour des critères permanents de redistribution aux municipalités, la population continuera d'être un critère de répartition;

CONSIDÉRANT QUE les données sur la population permanente d'une municipalité ne tiennent pas compte de la présence des résidences secondaires alors que ces dernières ont une influence directe sur les quantités de matières résiduelles que doivent gérer les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le nombre de logements d'une municipalité serait une donnée plus précise que la population permanente pour établir le niveau de responsabilités des municipalités eu égard aux quantités de matières résiduelles générées sur leur territoire respectif;

CONSIDÉRANT QUE le nombre de logements par municipalité est une donnée fiable, établie à tous les ans par les évaluateurs agréés selon les normes du gouvernement du Québec et facile à répertorier puisque compilée par le ministère des Affaires municipales et des Régions via le sommaire du rôle d'évaluation foncière standard pour toutes les municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs MRC et municipalités du Québec ont indiqué être concernées par un nombre important de villégiateurs sur leur territoire et être en accord avec l'utilisation d'un critère qui prendrait en considération cette situation pour la redistribution

aux municipalités des redevances exigibles pour l'enfouissement des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT la résolution # 2007.03.3973 adoptée par le conseil de la MRC des Laurentides le 13 mars 2007;

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Labrecque, appuyé par madame Denise Cloutier et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins appuie la résolution # 2007.03.3973 adoptée par la MRC des Laurentides, demandant au comité de gestion responsable de formuler une recommandation au MDDEP pour l'établissement des critères permanents dans le cadre du programme de redistribution aux municipalités des redevances exigibles pour l'enfouissement des matières résiduelles de remplacer l'utilisation du critère «population» par un critère «nombre de logements», plus représentatif du niveau réel des responsabilités que doivent assumer les municipalités à l'égard des matières résiduelles générées sur leur territoire.

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec, l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec, madame Ginette Grandmont, députée de Masson, Jean-François Therrien, député de Terrebonne, aux Villes de Mascouche et Terrebonne et à la MRC des Laurentides.

ADOPTÉ

6143-04-07 Comité de transport

Il est proposé par monsieur Clermont Lévesque, appuyé par monsieur Daniel L'Espérance et résolu unanimement:

QUE la liste des sujets discutés lors de la rencontre du Comité de transport soit et est acceptée pour dépôt.

ADOPTÉ

Commentaires sur la prestation de services en transport

Les membres du conseil prennent connaissance des plaintes et recommandations des usagers.

6144-04-07 Entente - Aribus de la rue Bohémier à Mascouche

CONSIDÉRANT QU'un aribus rétro-éclairé a été installé sur un terrain appartenant à Griff & Graff, adjacent à la rue Bohémier à Mascouche;

CONSIDÉRANT QU'avant de faire effectuer les travaux d'électricité requis, il y aurait lieu de signer une entente avec madame Sonia Couturier, propriétaire du commerce Grif & Graf, afin de déterminer le montant des frais d'électricité qui lui seront remboursés;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du Comité de transport;

Il est proposé par madame Denise Cloutier, appuyée par madame Denise Paquette et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le directeur général soit autorisé à signer une entente avec madame Sonia Couturier, propriétaire de Grif & Graff, afin de déterminer le montant des frais d'électricité qui lui seront remboursés chaque mois, à compter du branchement de l'abribus rétro-éclairé situé sur le terrain adjacent au centre d'achat Smart Center, sur la rue Bohémier, côté Est à Mascouche.

ADOPTÉ

6145-04-07 Engagement de personnel - Comptage sur les circuits externes 19A et 25A

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à un comptage sur les circuits externes 19A et 25A pour se valider avec les données fournies par l'AMT;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du Comité de transport;

Il est proposé par monsieur Clermont Lévesque, appuyé par monsieur Daniel L'Espérance et résolu unanimement:

QUE le préambule ci-dessus exposé fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le directeur général soit autorisé à retenir les services de pointeurs pour procéder à un comptage sur les circuits externes au tarif horaire de treize dollars (13,00\$), les 16, 17, 18, 19 et 20 avril 2007 inclusivement.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2007-021 émis par le secrétaire-trésorier pour un montant ne dépassant pas deux mille huit cent soixante-cinq dollars (2 865,00\$), poste budgétaire 2370-411 «*Études et comptages*» soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

Mandat à Fernand Courcelles - Circuits # 19A, 25A et 35 (ouverture du métro à Laval), la desserte en transport en commun dans le secteur Lachenaie (gare) et le rabattement vers la gare de Mascouche

6146-04-07 CONSIDÉRANT l'ouverture prochaine du métro à Laval;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de connaître les coûts de la desserte en transport en commun dans le secteur Lachenaie vers la gare qui sera située dans la partie Est de la Ville de Terrebonne ou à Charlemagne;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de vérifier les coûts occasionnés par le rabattement vers la gare de Mascouche;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du Comité de transport;

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Labrecque, appuyé par madame Denise Cloutier et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le directeur général soit autorisé à retenir les services de monsieur Fernand Courcelles, au tarif horaire de cinquante dollars (50,00\$), pour assister le conseil, analyser la desserte des stations de métro Montmorency et Henri-Bourassa, estimer les coûts de la desserte en transport en commun dans le secteur Lachenaie vers la gare, le rabattement vers la gare de Mascouche et faire des recommandations.

ADOPTÉ

6147-04-07 Mandat à J. B. Deschamps - Impression des titres de transport

CONSIDÉRANT l'estimé soumis par J. B. Deschamps inc.;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de transport;

Il est proposé par monsieur Frédéric Asselin, appuyé par madame Micheline Mathieu et résolu unanimement:

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à retenir les services de l'imprimerie J. B. Deschamps inc. pour l'impression des titres de transport pour les mois de juillet à décembre 2007, pour un montant ne dépassant pas treize mille neuf cent seize dollars (13 916,00\$), excluant les taxes.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2007-022 émis par le secrétaire-trésorier au montant de 13 916,00\$, excluant les taxes, poste budgétaire 2370-673 «*Transport en commun - Impression des titres-horaires*», soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

Accord de principe à une demande commune de soumissions publiques pour l'adjudication d'un contrat de fourniture d'un réseau de transmission de données liées au système de vente et perception

6148-04-07 CONSIDÉRANT QUE l'Agence métropolitaine de transport (AMT) a confirmé son accord à ce que la Société de transport de Montréal (STM) procède à une demande commune de soumissions publiques pour l'adjudication d'un contrat de fourniture d'un réseau de transmission de données liées au système de vente et perception;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des CIT demande à chacun des organisme de clarifier sa position en ce qui concerne les liens inter-réseaux;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du Comité de transport;

Il est proposé par monsieur Clermont Lévesque, appuyé par madame Denise Cloutier et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins informe le Conseil régional de transport (CRT) Lanaudière de son accord à ce que la Société de transport de Montréal (STM) procède à une demande commune de soumissions publiques pour l'adjudication d'un contrat de

fourniture d'un réseau de transmission de données liées au système de vente et perception.

QUE copie de la présente résolution soit transmise au CRT Lanaudière ainsi qu'à l'Association des CIT.

ADOPTÉ

6149-04-07 Dépôt du procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif agricole tenue le 29 mars 2007

Il est proposé par madame Denise Paquette, appuyée par monsieur Frédéric Asselin et résolu unanimement:

QUE le procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif agricole tenue le 29 mars 2007 soit et est accepté pour dépôt.

ADOPTÉ

6150-04-07 Renouvellement des assurances générales

CONSIDÉRANT QUE la police d'assurance commerciale et la police administrateur arrivent à échéance le 14 avril 2007;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Lemieux Ryan;

Il est proposé par monsieur Daniel L'Espérance, appuyé par madame Marie-Josée Beaupré et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE l'offre de Lemieux Ryan pour le renouvellement de la police d'assurance commerciale et la police administrateur pour un montant de vingt-deux mille trois cent trente-trois dollars (22 333,00\$), excluant la taxe provinciale, soit et est acceptée.

QUE le certificat de crédit n° 2007-023 émis par le trésorier pour une somme n'excédant pas vingt-deux mille trois cent trente-trois dollars (22 333,00\$), excluant les taxes, soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante. La dépense sera imputée au poste budgétaire 2190-420 «Assurances».

ADOPTÉ

6151-04-07 Acceptation des états financiers au 31 décembre 2006

Après étude, il est proposé par monsieur Jean-Luc Labrecque, appuyé par madame Micheline Mathieu et résolu unanimement:

QUE les états financiers de la MRC Les Moulins pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006, tels que préparés par Evancic, Perrault, Robertson, soient et sont acceptés.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à faire parvenir à la ministre des Affaires municipales et des Régions le rapport financier 2006 de la MRC Les Moulins.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à faire parvenir au CRT Lanaudière le rapport d'exploitation 2006 pour le transport en commun et le rapport TA-201 pour le transport adapté de la MRC Les Moulins.

ADOPTÉ

6152-04-07 Nomination des vérificateurs pour l'année 2007

Il est proposé par madame Denise Cloutier, appuyée par madame Marie-Josée Beaupré et résolu unanimement:

QUE la firme Evancic, Perrault, Robertson, représentée par monsieur Christian Pimparé, soit mandatée et autorisée à faire la vérification des comptes de la MRC Les Moulins, assister le personnel de la MRC, préparer les états financiers, vérifier et approuver les rapports d'exploitation à présenter au CRT Lanaudière pour l'année 2007 pour un montant de huit mille cinq cents dollars (8 500,00\$), excluant les taxes applicables, tel que soumis dans la lettre signée par monsieur Christian Pimparé et datée du 3 avril 2007, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ

6153-04-07 Nomination des conseillers juridiques

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels présentée par Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés dans le cadre d'un mandat à forfait pour l'ensemble des services juridiques de la MRC au montant de douze mille cinq cents dollars (12 500,00\$), excluant les taxes;

Il est proposé par monsieur Daniel L'Espérance, appuyé par madame Micheline Mathieu et résolu unanimement:

QUE la MRC des Moulins retienne les services de Me Jean-Pierre St-Amour de la firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés à titre de conseiller juridique pour la période du 1^{er} mai 2007 au 30 avril 2008, le tout conformément aux dispositions contenues dans la lettre du 2 avril 2007, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2007-024 émis par le secrétaire-trésorier au montant de douze mille cinq cents dollars (12 500,00\$), excluant les taxes, soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante. La dépense sera imputée au poste budgétaire 2190-412 «*Service juridique*».

ADOPTÉ

6154-04-07 Examen et approbation des règlements de zonage # 1001-016, 1001-018, 1001-022, 1001-023 et 1001-025 de la Ville de Terrebonne

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Terrebonne a transmis pour examen et approbation les règlements de zonage n^{os} 1001-016, 1001-018, 1001-022, 1001-023 et 1001-025;

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 137.1 à 137.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Il est proposé par monsieur Daniel L'Espérance, appuyé par madame Marie-Josée Beaupré et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE les membres du conseil de la MRC des Moulins ont examiné et approuvé conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire les règlements de zonage n^{os} 1001-016, 1001-018, 1001-022, 1001-023 et 1001-025 de la Ville de Terrebonne.

QUE le secrétaire-trésorier soit et est autorisé, conformément aux dispositions de l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à émettre un certificat de conformité.

ADOPTÉ

6155-04-07 Examen et approbation du règlement de lotissement # 1104-1 et du règlement # 1089-1 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Ville de Mascouche

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mascouche a transmis pour examen et approbation le règlement de lotissement # 1104-1 et le règlement # 1089-1 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 137.1 à 137.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Il est proposé par madame Denise Cloutier, appuyée par madame Denise Paquette et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE les membres du conseil de la MRC des Moulins ont examiné et approuvé conformes aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire les règlements de lotissement # 1104-1 et le règlement # 1089-1 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Ville de Mascouche.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé, conformément aux dispositions de l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à émettre un certificat de conformité.

ADOPTÉ

6156-04-07 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant les articles 3 et 4 du règlement # 114 organisant un service de transport en commun établissant une liaison avec des points situés à l'extérieur du territoire de la MRC Les Moulins, afin de modifier le trajet et l'horaire du circuit # 19A et créer le circuit # 35

Monsieur Clermont Lévesque donne avis de motion, dépose un projet de règlement pour l'adoption d'un règlement modifiant les articles 3 et 4 du règlement # 114 établissant une liaison avec des points situés à l'extérieur du territoire de la MRC Les Moulins, afin de modifier le trajet et l'horaire du circuit # 19A et créer le circuit # 35 et demande une dispense de lecture.

6157-04-07 Congrès de l'Institut canadien des urbanistes et de l'Ordre des Urbanistes du Québec

CONSIDÉRANT la tenue du congrès annuel de l'Institut canadien des urbanistes et de l'Ordre des Urbanistes du Québec qui aura lieu du 3 au 6 juin 2007 à Québec;

Il est proposé par monsieur Daniel L'Espérance, appuyé par madame Denise Paquette et résolu unanimement:

QUE madame Chantal Laliberté soit autorisée à assister au congrès annuel de l'Institut canadien des urbanistes et de l'Ordre des Urbanistes du Québec du 3 au 6 juin 2007 à Québec. Les dépenses inhérentes seront remboursées sur présentation des pièces justificatives.

QUE le certificat de crédit n° 2007-025 émis par le trésorier au montant de trois cents dollars (300,00\$), excluant les taxes, poste budgétaire 2610-312 «*Aménagement du territoire - Congrès, colloques*» soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

6158-04-07 Colloque de l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec

CONSIDÉRANT la tenue du colloque de l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec qui aura lieu du 25 au 27 avril 2007 à Maniwaki;

Il est proposé par madame Denise Cloutier, appuyée par monsieur Jean-Luc Labrecque et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE monsieur Daniel Pilon soit et est autorisé à assister au colloque de l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec les 25, 26 et 27 avril 2007 à Maniwaki. Les dépenses inhérentes seront remboursées sur présentation des pièces justificatives.

QUE le certificat de crédits suffisants n° 2007-026 émis par le trésorier au montant de cent quatre-vingts dollars (180,00\$), excluant les taxes, poste budgétaire 2130-312 «*Congrès, colloques - Gestion financière et administrative*» soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

6159-04-07 Congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec

CONSIDÉRANT la tenue du congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec qui aura lieu du 18 au 22 mai 2007 à Montréal;

Il est proposé par monsieur Frédéric Asselin, appuyé par madame Marie-Josée Beaupré et résolu unanimement:

QUE monsieur Réal Hévey, chargé de projet en sécurité incendie, soit autorisé à assister au congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec qui aura lieu du 18 au 22 mai 2007 à Montréal. Les dépenses inhérentes seront remboursées sur présentation des pièces justificatives.

QUE le certificat de crédit nE 2007-027 émis par le trésorier au montant de deux

cent soixante-cinq dollars (265,00\$), excluant les taxes, poste budgétaire 2220-312 «*Congrès, colloques - Sécurité publique*» soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

6160-04-07 Adhésion au Conseil de la Culture de Lanaudière et nomination du représentant de la MRC Les Moulins

CONSIDÉRANT QUE le mandat de madame Marie-Josée Beaupré, représentante de la MRC Les Moulins au Conseil de la Culture de Lanaudière, se termine en juin 2007;

Il est proposé par madame Denise Cloutier, appuyée par madame Denise Paquette et résolu unanimement:

QUE le conseil de la MRC Les Moulins adhère au Conseil de la Culture de Lanaudière pour l'année 2007-2008.

QUE madame Marie-Josée Beaupré soit nommée pour représenter la MRC Les Moulins au Conseil de la Culture de Lanaudière.

QUE le certificat de disponibilité de crédit nE 2007-028 émis par le trésorier au montant de cent vingt dollars (120,00\$) soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante. La dépense sera imputée au poste budgétaire 2110-494 «*Législation - Associations*».

ADOPTÉ

6161-04-07 Adhésion de la MRC à Tourisme Lanaudière

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil jugent opportun d'adhérer à Tourisme Lanaudière;

Il est proposé par madame Denise Cloutier, appuyée par monsieur Clermont Lévesque et résolu unanimement:

QUE le conseil de la MRC Les Moulins adhère à Tourisme Lanaudière pour une période d'un (1) an au coût de deux cent cinq dollars (205,00\$).

QUE madame Marie-Josée Beaupré soit nommée pour représenter la MRC Les Moulins à Tourisme Lanaudière. Madame Denise Cloutier est nommée substitut.

QUE le certificat de disponibilité de crédit nE 2007-029 émis par le trésorier au montant de deux cent cinq dollars (205,00\$) soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante. La dépense sera imputée au poste budgétaire 2110-494 «*Législation - Associations*».

ADOPTÉ

6162-04-07 Gala des Grands prix du tourisme

CONSIDÉRANT la tenue du Gala des Grands Prix du tourisme québécois qui aura lieu le vendredi 4 mai 2007 au Centre des congrès de Québec;

Il est proposé par madame Micheline Mathieu, appuyée par monsieur Daniel L'Espérance
et résolu unanimement:

QUE le conseil de la MRC mandate mesdames Marie-Josée Beaupré et Denise Cloutier pour le représenter au Gala des Grands Prix du tourisme québécois. Les dépenses inhérentes lui seront remboursées sur présentation des pièces justificatives.

QUE le certificat de crédits suffisants n° 2007-030 émis par le trésorier au montant de 190,00\$ par inscription, excluant les taxes, poste budgétaire 2110-312 «*Législation - Congrès, colloques*» soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

6163-04-07 Journée sur le développement durable dans la MRC Les Moulins

CONSIDÉRANT QUE la deuxième rencontre sur le développement durable de la MRC Les Moulins organisée par le Comité de développement social des Moulins aura lieu le 9 mai 2007;

Il est proposé par monsieur Frédéric Asselin, appuyé par madame Marie-Josée Beaupré et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE messieurs Jean-Luc Labrecque, Daniel Pilon, mesdames Denise Paquette et Chantal Laliberté soient et sont autorisés à participer à la rencontre sur le développement durable de la MRC Les Moulins qui aura lieu le 9 mai 2007 au Pavillon André-Guérard à Terrebonne.

QUE le certificat de crédits suffisants n° 2007-031 émis par le trésorier au montant de 15,00\$ par personne, poste budgétaire 2110-311 «*Législation - Frais de représentation*» soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

6164-04-07 Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois

CONSIDÉRANT QUE la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois a été mise sur pied en juin 2006;

CONSIDÉRANT QUE son mandat est de faire un état de situation sur les enjeux et les défis, examiner l'efficacité des interventions publiques, établir un diagnostic et formuler des recommandations en tenant compte de la compétitivité et des revenus agricoles, des attentes sociétales et de la mise en valeur des potentiels régionaux;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la MRC Les Moulins trouve important de déposer un mémoire;

Il est proposé par madame Denise Paquette, appuyée par monsieur Daniel

L'Espérance et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins accepte le mémoire préparé en collaboration avec les membres du Comité consultatif agricole.

QUE le mémoire soit transmis à monsieur Jean Pronovost, président de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

ADOPTÉ

Refonte du schéma d'aménagement et de développement révisé

Les Villes de Mascouche et Terrebonne souhaitent entreprendre des discussions pour modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé entré en vigueur le 18 décembre 2002.

Dès que nous aurons reçu les demandes des deux villes, nous pourrons présenter au conseil un échéancier de travail.

Rapport du Groupe Gauthier Biancamano Bolduc sur l'identification des espaces disponibles à l'intérieur de la zone blanche et l'évaluation du potentiel d'accueil des municipalités de la CMM

Le directeur général dépose une lettre signée par le directeur général de la CMM demandant à la MRC de faire parvenir ses commentaires écrits sur le rapport de la firme Groupe Gauthier Biancamano Bolduc sur l'identification des espaces disponibles à l'intérieur de la zone blanche et l'évaluation du potentiel d'accueil des municipalités de la CMM.

Une rencontre avec les urbanistes des villes de Mascouche et Terrebonne aura lieu afin de présenter au conseil les commentaires sur le rapport.

6165-04-07 Colloque « L'avenir démographique du Montréal métropolitain: Défis et enjeux »

CONSIDÉRANT la tenue d'un colloque intitulé « *L'avenir démographique du Montréal métropolitain: Défis et enjeux* » à l'UQAM le mercredi 2 mai prochain;

Il est proposé par madame Micheline Mathieu, appuyée par madame Denise Paquette et résolu unanimement:

QUE madame Chantal Laliberté et monsieur Daniel Pilon soient et sont autorisés à participer au colloque « *L'avenir démographique du Montréal métropolitain: Défis et enjeux* » à l'UQAM le mercredi 2 mai prochain.

QUE le certificat de crédits suffisants n° 2007-032 émis par le trésorier au montant de 100,00\$ par inscription, incluant les taxes, poste budgétaire 2110-312 «*Législation - Congrès colloques*», 2130-454 «*Administration - Formation*» et 2610-454 «*Aménagement et urbanisme - Perfectionnement*» soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie

intégrante.

ADOPTÉ

Cours d'eau

Une rencontre des membres du comité administratif à laquelle participaient mesdames Denise Paquette, Marie-Josée Beaupré, déléguées de comté, et Me Jean-Pierre St-Amour a lieu le 11 avril à 8 h 30.

Une rencontre avec les fonctionnaires des villes de Terrebonne et Mascouche se tiendra avant la rencontre du mois de mai afin de faire des recommandations au conseil.

Demande au ministre de la Sécurité publique d'accorder un délai pour le dépôt du rapport d'activités 2006 en sécurité incendie

6166-04-07

CONSIDÉRANT l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie qui se lit comme suit:
Toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de l'année financière, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE lors de la signature du protocole d'entente entre la MRC Les Moulins et le ministère de la Sécurité publique concernant le plan de mise en oeuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, la MRC s'est engagée à soumettre un rapport final sur la réalisation des activités pour l'exercice précédent et les projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

Il est proposé par madame Marie-Josée Beaupré, appuyée par monsieur Frédéric Asselin et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins demande au ministre de la Sécurité publique d'accorder un délai pour le dépôt du rapport d'activités 2006 en sécurité incendie.

QUE copie de la présente résolution soit transmise aux Villes de Mascouche et Terrebonne.

ADOPTÉ

6167-04-07

Signature du contrat de services de gré à gré entre la MRC Les Moulins et le ministère de la Sécurité publique

CONSIDÉRANT la résolution # 6012-11-06 du conseil de la MRC Les Moulins informant le ministère de la Sécurité publique de sa volonté d'entreprendre une démarche de planification de la sécurité civile;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Sécurité publique a demandé à la MRC de

compiler des données et préparer un rapport synthèse présentant les résultats obtenus auprès des municipalités locales;

CONSIDÉRANT QU'un contrat de services de gré à gré pour un montant forfaitaire de mille quatre cents dollars (1 400,00\$) doit être signé par les deux parties;

Il est proposé par monsieur Frédéric Asselin, appuyé par madame Micheline Mathieu et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le directeur général, monsieur Daniel Pilon, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la MRC Les Moulins le contrat de services de gré à gré avec le ministère de la Sécurité publique pour la compilation de données et la préparation d'un rapport synthèse pour un montant de mille quatre cents dollars (1 400,00\$).

ADOPTÉ

6168-04-07 Publicité dans les journaux locaux - Sécurité incendie

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité de sécurité incendie recommandent au conseil de préparer quatre fois par année une publicité pour la prévention en sécurité incendie;

Il est proposé par monsieur Frédéric Asselin, appuyé par madame Denise Paquette et résolu unanimement:

QUE le directeur général soit autorisé à réserver quatre (4) fois par année, deux demi-pages, 4 couleurs process dans La Revue et Le Trait d'Union au tarif de sept cent soixante-cinq dollars (765,00\$) pour La Revue et huit cent vingt-cinq dollars (825,00\$) pour Le Trait d'Union, pour chacune des parutions.

QUE le certificat de crédits suffisants n° 2007-033 émis par le trésorier au montant de six mille trois cent soixante dollars (6 360,00\$), excluant les taxes, poste budgétaire 2190-341 «*Publicité - Information*», soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

Comité de vigilance - BFI Usine de triage Lachenaie Ltée

Le directeur général dépose le compte rendu de la rencontre tenue le 22 février 2007.

Communauté métropolitaine de Montréal

Monsieur Jean-Marc Robitaille, préfet, résume les discussions tenues lors des séances du comité exécutif tenues les 22 mars et 5 avril 2007.

Conférence régionale des élus de Lanaudière

Le directeur général dépose le bulletin mensuel «*Cré Express*».

Conseil régional de transport de Lanaudière

Monsieur Jean-Luc Labrecque informe les membres du conseil des discussions tenues lors de la rencontre du 21 mars 2007 du CRT.

6169-04-07 Rapport du Comité d'aménagement

Il est proposé par monsieur Frédéric Asselin, appuyé par madame Denise Cloutier et résolu unanimement:

QUE la liste des sujets discutés lors de la rencontre du Comité d'aménagement soit et est acceptée pour dépôt.

ADOPTÉ

6170-04-07 Report de la séance de mai

Il est proposé par monsieur Clermont Lévesque, appuyé par monsieur Daniel L'Espérance et résolu unanimement:

QUE la séance ordinaire du conseil de la MRC Les Moulins prévue le 8 mai 2007 soit reportée au 15 mai 2007.

ADOPTÉ

6171-04-07 Assises annuelles de l'UMQ

CONSIDÉRANT QUE les assises annuelles de l'UMQ auront lieu les 10, 11 et 12 mai 2007 à Québec;

Il est proposé par madame Micheline Mathieu, appuyée par madame Denise Cloutier et résolu unanimement:

QUE monsieur Daniel Pilon, directeur général soit et est autorisé à assister aux assises annuelles de l'UMQ à Québec. Les dépenses inhérentes lui seront remboursées sur présentation des pièces justificatives.

QUE le certificat de crédits suffisants n° 2007-034 émis par le trésorier au montant de 898,00\$, excluant les taxes, poste budgétaire 2110-312 «*Législation - Congrès, colloques*» soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

6172-04-07 Publicité dans les journaux locaux - Modification aux circuits externes suite à l'ouverture du métro à Laval

CONSIDÉRANT l'ouverture du métro à Laval le 28 avril 2007;

Il est proposé par madame Denise Cloutier, appuyée à Clermont Lévesque et résolu unanimement:

QUE le directeur général soit autorisé à réserver deux demi-pages, 4 couleurs process dans La Revue et Le Trait d'Union au tarif de sept cent soixante-cinq dollars (765,00\$) pour La Revue et huit cent vingt-cinq dollars (825,00\$) pour Le Trait d'Union.

QUE le certificat de crédits suffisants n° 2007-035 émis par le trésorier au montant de mille cinq cent quatre-vingt-dix dollars (1 590,00\$), excluant les taxes, poste budgétaire 2190-341 «*Publicité - Information*», soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

6173-04-07 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant l'article 4 du règlement # 114 organisant un service de transport en commun établissant une liaison avec des points situés à l'extérieur du territoire de la MRC Les Moulins, afin de modifier l'horaire des circuits # 25A et # 35 du 10 juin au 4 août 2007 inclusivement

Monsieur Frédéric Asselin donne avis de motion, dépose un projet de règlement pour l'adoption d'un règlement modifiant les articles 3 et 4 du règlement # 114 établissant une liaison avec des points situés à l'extérieur du territoire de la MRC Les Moulins, afin de modifier l'horaire des circuits # 25A et #35 et demande une dispense de lecture.

Période de questions

Une période de questions est mise à la disposition du public à compter de 19 h10. Monsieur Jacques Caron, citoyen de l'Île Saint-Jean à Terrebonne, demande des informations concernant la configuration des autobus à plancher bas et de l'accessibilité aux futures gares et l'utilisation pour les personnes handicapées des stations de métro à Laval. Monsieur Yves Leduc, citoyen de Terrebonne, s'informe des scénarios envisagés par le conseil pour la desserte du métro de Laval et mentionne qu'il serait intéressé à faire partie d'un comité d'usagers.

6174-04-07 Clôture de la séance

Il est proposé par monsieur Frédéric Asselin, appuyé par madame Denise Paquette et résolu unanimement:

QUE la séance soit et est levée.

Jean-Marc Robitaille, préfet

Daniel Pilon, directeur général et
secrétaire-trésorier